

Baisser sa facture d'électricité tout en consommant plus vert

La vague de froid qui a frappé la France et qui a fait chuter les températures au point qu'il a neigé sur la Promenade des Anglais à Nice est passée heureusement. Le climat a décidé, semble-t-il, qu'il était temps pour le Printemps d'arriver même s'il fait quand même un peu froid. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas économiser sur sa facture d'électricité : économiser, c'est bien, tous les jours de l'année.

Une offre limitée pour les ménages en heures pleines - heures creuses

Le comparateur d'offres Selectra propose une nouvelle fois une opération spéciale visant à vous faire faire des économies sur votre facture d'électricité. Cette fois, de plus, l'offre propose de consommer plus « vert » puisqu'il s'agit d'une offre électricité 100 % verte. La planète vous dira merci dans quelques dizaines d'années.

L'offre s'adresse uniquement aux ménages qui disposent de l'option « heures pleines, heures creuses » (HPHC), soit 15 millions de foyers en France. Cette option, très appréciée, permet de faire des économies durant les heures dites « creuses », celles où la consommation d'électricité est moins élevée.

Les ménages qui disposent de cette option peuvent par exemple faire tourner leur lave-vaisselle ou leur lave-linge la nuit en les programmant : le coût de leur fonctionnement sera donc réduit.

L'opérateur Plüm propose de réduire encore la facture

L'option HPHC permet de réduire la facture électrique des ménages qui se chauffent ou chauffent l'eau chaude avec l'électricité si la consommation en heures creuses dépasse un certain seuil. Selectra a fait les calculs : pour une consommation de 4763 kWh, il faut que minimum 55 % de l'électricité consommée l'ait été en heures creuses pour que l'option vaille le coup.

Programmer les appareils est donc primordial mais si, en plus, il est possible de faire des économies, il ne faut pas se priver. Le fournisseur d'électricité Plüm a donc lancé le 28 février 2018 une offre qui réduit de 30 % le prix de l'électricité en heures creuses la première année (par rapport au prix d'EDF) et de 15 % les années suivantes.

De quoi faire encore plus d'économies. Et l'offre étant « électricité verte », l'électricité consommée viendra de sources renouvelables (Plüm s'engage à injecter dans le réseau une quantité d'électricité verte équivalente à votre consommation).

L'offre est à durée limitée : elle se terminera le 31 mars 2018 : pour y souscrire, rendez-vous sur le site de Selectra à la page de l'opération : <https://selectra.info/energie/flash-plum>